LES AXES PRIORITAIRES : *Les dispositions prévues pour la Saison 2017-2018*

Semelles, Tacles, Coudes, Gestion des attroupements, Comportement des bancs de touche

La protection des joueurs et de leur intégrité physique

✓ Les Semelles

- leur particularité :

• Un défenseur qui reste en position debout dans la plupart des situations

• Un défenseur qui se désintéresse du ballon en tournant systématiquement le corps ou la tête

• Un geste défensif anormal du défenseur, avec un pied réalisant un mouvement de haut en bas avec pour seul objectif « d'écraser » le pied, la cheville, la jambe de l'adversaire

• La « semelle » peut s'effectuer de face la plupart du temps mais aussi par derrière

• L'intensité, mais surtout l'IMPACT du contact sera déterminant quant à la sanction disciplinaire attribuée au joueur fautif : Avertissement ou Exclusion.

La protection des joueurs et de leur intégrité physique

Outil d'aide à la Décision

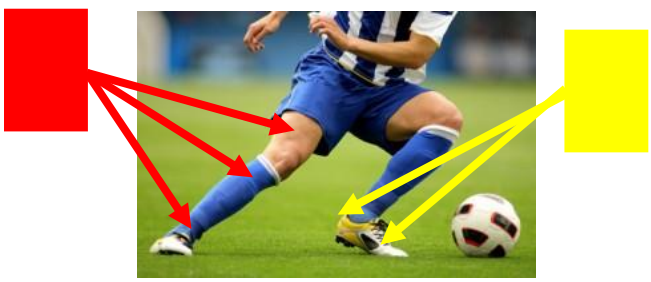

La protection des joueurs et de leur intégrité physique

✓ Les Tacles

La C.D.A. recommande à tous les arbitres une gestion **Implacable** des tacles, qui repose sur :

- Non maîtrise du geste : pieds décollés du sol
- L'intensité du geste
- La Vitesse du geste
- L'endroit de l'impact du tacle

La protection des joueurs et de leur intégrité physique

✓ Les Coudes

Il est demandé aux arbitres la plus grande vigilance lors des contacts sur des duels en extension entre deux adversaires.

Compte tenu de la difficulté d'analyse des situations, la C.D.A. recommande les outils d'aide à la décision suivants :

- Duels avec utilisation des bras : **Coup Franc Direct ou Pénalty**
- Duels avec utilisation des bras, de l'avant-bras, des mains utilisées comme un ***« outil »*** pour s'appuyer en commettant une faute assimilée à une charge : **Coup Franc Direct ou Pénalty et Avertissement**
- Duels avec utilisation des bras, coudes, mains utilisées comme une ***« arme »*** (force excessive…) sans intention de jouer le ballon, coude saillant : **Coup Franc Direct ou Pénalty et Exclusion**

La protection de l'Arbitre, de son image et de son Autorité

La C.D.A. rappelle que le RESPECT du corps arbitral, de ses décisions, de son autorité doit être l'une des priorités de l'arbitrage de notre département.

Ainsi,
- toutes velléités d'intimidations physiques ou verbales,
- tous gestes ou propos blessants ou injurieux,
- tous gestes ou comportements ayant pour but de toucher l'arbitre ou de le bousculer pour contester une décision

Doivent être irrémédiablement sanctionnés d'une EXCLUSION.

De plus, alors que l'arbitre vient de prendre une décision, tout joueur qui manifestera son désaccord en applaudissant ouvertement et ostensiblement, le joueur se verra sanctionné d'un avertissement.

La protection du Football et de son Image

GESTION DES ATTROUPEMENTS

La Commission Départementale des Arbitres reste soucieuse de préserver l'Image du Football et de réguler toute sorte de débordements de joueurs sur le terrain. A cet égard, elle demande aux arbitres de poursuivre la démarche de sensibilisation des acteurs du jeu en conservant le cap pédagogique et disciplinaire suivant :

1 - Intervention immédiate pour tenter de gérer le duel entre deux adversaires.

2 - Si il apparaît impossible de gérer la situation, prendre du recul et observer l'évolution du duel, de l'attroupement et des comportements de chaque équipe.

3 - Sanctions Disciplinaires minimales : Avertissements ou Exclusions (en fonction des faits) aux deux protagonistes du conflit

4 - Si un ou plusieurs joueurs venaient à parcourir une distance jugée importante par l'arbitre pour participer à l'attroupement, ce joueur devra également recevoir un avertissement

COMPORTEMENT DES BANCS DE TOUCHE

Soyez attentif. Si vous vous trouvez devant un entraîneur, un éducateur ou toute autre personne qui vous insulte, celui-ci devra être exclu derrière la main courante sur le champ, sans présentation du carton rouge.

Le carton rouge sera montré seulement si le fautif est : un remplaçant, ou un remplacé qui devra regagner les vestiaires avant la reprise du jeu.
Par contre, si vous êtes sujet à des critiques venant du banc, je vous recommande de vous rendre auprès du coupable, pour le prévenir des conséquences qu'il encourt si sa conduite ne change pas. Vous serez par la suite conforté dans votre décision de l'exclure s'il recommence.

Prévenir vous engage à réprimer en cas de récidive. Si vous ne le faites pas, vous perdrez toute crédibilité aux yeux du fautif, de ses partenaires, mais également vis-à-vis des adversaires et du public. Ainsi, les dérives s'installeront et vous n'aurez plus la main mise sur votre match.